

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION  
concernant l'octroi d'un mandat spécial à  
Monsieur Gilles TOULZA

N° 26411

### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L333-2  
L333-3 et L333-4 et L333-16  
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2014 relative à la délégation  
du mandat communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus  
communautaires  
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de  
règlement des frais consécutifs par les établissements temporaires des personnels élus  
de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les  
fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires donnent droit au  
remboursement des frais que nécessite l'exercice des mandats spéciaux  
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Gilles TOULZA à BORDEAUX (13)  
nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération  
citée.

### DÉCIDE

**Article 1 :** De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Gilles  
TOULZA à l'Assemblée générale d'AGE Nouvelle Aquitaine à BORDEAUX (13) le 30 avril  
2025.

**Article 2 :** D'autoriser à l'Etat, comme le remboursement des frais réellement  
encourus pour l'exercice de mandat spécial sur présentation de l'intégralité des  
justificatifs de dépenses exposés.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal  
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

**Article 4 :** Inviter le directeur général des services et Monsieur le trésorier saisi chargé  
d'exécuter en ce que le contenu de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 12/03/2025

Publié le mercredi 12 mars 2025



Assisté(e) par : M. Gilles Toulza  
Maire de Limoges Métropole

## DÉCISION

# Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Gilles TOULZA

1 DOCUMENT - Publié le 12 Mars 2025



**26411.pdf**  
(.pdf, 205,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**